

Des déchets dangereux dans nos poubelles

- RÉDUIRE
- COLLECTER
- VALORISER

Pour la sécurité de tous :

usagers, ripeurs, chauffeurs, centre de traitement des déchets, il est indispensable de respecter les consignes de tri.



POUR PLUS D'INFORMATIONS
> 01 78 18 22 24
> dechets.secteursud@grandorlyseinebièvre.fr

Certains déchets dangereux jetés dans vos bacs peuvent exploser dans le camion bennelorsque les déchets sont compactés.

Les piles, batteries, cigarettes électroniques, bouteilles de gaz, d'hélium, et tout équipement électronique ne doivent jamais être jetés dans les ordures ménagères. Selon leur nature, ils doivent être consignés, apportés en déchèterie ou être récupérés par des organismes spécialisés.

- 1 CARTOUCHES DE GAZ**
(siphon cuisine)



➤ **EN DÉCHÈTERIE OU EN POINT DE COLLECTE SPÉCIALISÉ**
(entrée des magasins par ex)
- 2 CIGARETTE ÉLECTRONIQUE**



➤ **EN DÉCHÈTERIE**
- 3 BATTERIES**
(d'ordinateur par ex)



➤ **EN DÉCHÈTERIE OU EN POINT DE COLLECTE SPÉCIALISÉ**
(entrée des magasins par ex)
- 4 PILES**



➤ **EN DÉCHÈTERIE OU EN POINT DE COLLECTE SPÉCIALISÉ**
(entrée des magasins par ex)
- 5 BOUTEILLE D'HÉLIUM**



➤ **EN DÉCHÈTERIE OU EN POINT DE COLLECTE SPÉCIALISÉ**
(entrée des magasins par ex)
- 6 BONBONNE DE GAZ**
(réchaud)



➤ **EN DÉCHÈTERIE OU EN POINT DE COLLECTE SPÉCIALISÉ**
(entrée des magasins par ex)
- 7 BOUTEILLES DE GAZ**



➤ **AUPRÈS DES REVENDEURS**



“La première cause de danger pour nous, ce sont les batteries. Celles des trottinettes, des ordinateurs, bref, toutes les batteries externes, ainsi que les piles au lithium.

La seconde, ce sont les déchets toxiques très inflammables pour lesquels les bidons n'ont pas été vidés. Les risques d'explosions et de brûlures sont présentes au quotidien. Il faut vraiment respecter les consignes de tri, c'est primordial pour la sécurité de tous”.

Témoignage d'un agent ripieur.